



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP

Paris, le 18 décembre 2025

Communiqué de presse

Crise financière de l'AEFE : un conseil d'administration qui ne résout rien

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) réunissait ce jeudi 18 décembre 2025, un conseil d'administration exceptionnel, censé apporter des réponses à la crise financière aiguë que traverse l'Agence. Il n'aura vraisemblablement aucun effet.

Frédéric Petit, député des Français établis à l'étranger (Allemagne, Europe centrale, Balkans), rapporteur pour avis du budget de la diplomatie culturelle (programme 185 de la mission « Action extérieure de l'État ») déplore le manque de transparence de la direction actuelle quant à la réalité des chiffres présentés lors de ce conseil d'administration et appelle à une réforme profonde de la gouvernance de l'enseignement français à l'étranger.

Depuis 2018, le député alerte les pouvoirs publics sur une gestion incohérente de l'Agence qui a conduit à l'impasse actuelle. La crise financière de l'AEFE est ancienne, structurelle et principalement liée à une dérive de la masse salariale. Ainsi, entre 2021 et 2024, l'Agence a augmenté sa masse salariale de 17 % (de 761 M€ à 890 M€) alors même que les effectifs diminuaient de 4 % (de 193 000 à 187 000 élèves) dans les établissements en gestion directe (EGD) et conventionnés.

Les mesures proposées lors du CA extraordinaire du 18 décembre restent dès lors symboliques, socialement injustes et ne traitent pas le cœur du problème, tout en faisant porter un effort supplémentaire sur les familles de ces EGD et sur les gestionnaires des établissements conventionnés.

Frédéric Petit préconise, dans le cadre d'une réforme de fond, de dissocier les deux métiers dont l'AEFE a la charge : d'un côté, la gestion directe d'une soixantaine d'établissements, de l'autre, l'appui, le développement et l'animation du réseau d'enseignement français à l'étranger. Par souci d'efficacité et de transparence, il propose de séparer dans l'organigramme et au niveau comptable ces deux fonctions distinctes de l'Agence. Selon le député, ces deux métiers exigent des compétences spécifiques, aujourd'hui mal remplies d'un côté comme de l'autre.

Contact presse :

Nadia Salem

presse@fredericpetit.eu

06 63 62 81 45